CSE siège•tv

Inquiétude pour le budget 2025 de France Télévisions

Liminaire FO • 04 décembre 2024

Sur fond d'instabilité politique, le budget alloué à l'audiovisuel public reste très incertain.

Le projet initial prévoyait plus de 100 millions d'euros de baisse, une réduction d'enveloppe budgétaire en cours qui risque d'aboutir à des déficits en 2024.

Le syndicat Force Ouvrière tient à rappeler que les salariés restent préoccupés de l'avenir de leur entreprise et plusieurs situations alimentent leurs inquiétudes.

Départ à la retraite non remplacés, gels de postes, le ressenti dans les services du siège est quasi unanime.

Plus de tâches par personne, plus d'outils, pour toujours moins de salariés. La réforme et le recul de l'âge de la retraite n'arrangent rien.

Quelles solutions sont apportées pour les salariés qui envisagent une retraite dès 62 ans et dont cette prolongation de carrière les laisse encore plus écartés, voire isolés, faute d'affectation et de tâches adaptées ?

Parmi cette tranche d'âge des plus de 62 ans parfois sacrifiée, et souvent en perte de repères face à des outils toujours plus modernes, les licenciements pour inaptitude s'accumulent, alors que le plan de formation pourrait aider les seniors.

Ce gel des créations et remplacements de poste aura un impact certain sur la pyramide des âges de l'entreprise.

Les services qui auront beaucoup de départs en retraite seront les perdants. Y aura-t-il un plan de redéploiement des postes pour équilibrer le maintien de l'activité. Imaginons un service RH qui perdra un tiers de ses effectifs, est-ce que la charge de travail sera subie par les personnels restants ?

Une direction qui continue de promouvoir les nouveaux outils d'une révolution numérique avec une exigence : prendre le virage de l'Intelligence Artificielle à tout prix.

Dans le même temps, son budget destiné à la formation professionnelle prévoit une baisse de 8%.

De 388 à 313€ par stagiaire, quand sont programmés une modernisation des moyens de production, des systèmes d'habillage, des outils de la paie ...

Une fragilité qui pose également la question d'une réinterprétation de l'Accord d'entreprise de 2013, voire d'une forme de réécriture de certains éléments !

L'aménagement des jours de récupérations imposés aux salariés pourrait signifier une réécriture de certains avenants dans le seul sens de la direction et au détriment du salarié...

Budget, gel des postes, accord intergénérationnel ou réinterprétation de certains textes, FO réitère son souhait de voir une direction plus transparente à l'égard de ses salariés.

La direction doit se donner les moyens d'aborder les virages technologiques avec des moyens humains et techniques au niveau de ses ambitions.